Aide au travail personnel après la classe

Cette aide est destinée aux élèves :

- - qui ont besoin d'un coup de pouce en Mathématiques. CAS 3

Cette aide s'adresse aussi aux familles qui ne peuvent pas, pour des raisons diverses, suivre leur enfant le soir après la classe (parents qui travaillent tard par ex.)

Comment s'inscrire à ce dispositif?

- **CAS 1**: pas d'inscription préalable, ouvert à tous les élèves entre 16h30 et 17h30, lundi, mardi et jeudi. Sous la houlette d'un Assistant d'Education (ASSEDU), les élèves sont accueillis et font leur travail en toute autonomie, il s'agit donc d'une étude surveillée.
- CAS 2 : les enseignants, réunis en conseil de professeurs début octobre, font un état des lieux et proposent aux familles des élèves détectés en difficulté, un accompagnement de leur enfant. Ce dernier est alors confié à un ASSEDU qui, en liaison avec les enseignants, apportera l'aide nécessaire. Cette offre est prioritairement tournée en direction des élèves de 6ème et de 5ème. Après chaque vacance, le maintien ou la sortie de l'élève du dispositif, de même que l'entrée de nouveaux élèves, sont examinés
- **CAS 3** : les élèves de 4ème et de 3ème ayant besoin d'un coup de pouce en Mathématiques peuvent se tourner :
- * vers des étudiants de l'Université de Poitiers, qui se mettent à leur disposition les jeudis de 15h30 à 16h30.
- * ver S.O.S. Maths, animé par M. Walter, professeur de Physique-Chimie, les lundis et mardis de 16h30 à 17h30.L'aide est proposée aux familles des élèves détectés en difficulté. Après chaque vacance, le maintien ou la sortie de l'élève du dispositif, de même que l'entrée de nouveaux élèves, sont examinés.

Une assistance en Français à destination des élèves de 5ème et de 4ème est à l'étude.